



Les amants de Bordeaux Musée de Saint Germain en Laye. Terre cuite. II-III siècle.

Les inhibitions linguistiques

Du Péché Originel

II - Les manifestations vocales et verbales pendant l'acte sexuel

Une désactivation de la chaîne signifiante

(Texte abrégé)

F. Péréa et J. Morenon

Texte intégral dans le n°223 de la revue Synapse (rubrique Clinique) Mars 2006.

Voir aussi un résumé dans la page "[les inhibitions linguistiques](#)".

La chose sexuelle ne traverse pas aisément le langage. Des inversions, des obstacles perturbent le "circuit de parole". La "concupiscence" de la chair engendre des interdits verbaux et gestuels impossibles à transgresser tant est forte l'exclusion réciproque de l'acte corporel et du message verbal.

On observera en premier lieu que l'acte sexuel engagé constitue en lui-même une forme de communication entre les êtres. Cette communication a pour caractéristique d'ignorer tout intermédiaire. Plus encore, cet acte, qui motive et

anime le corps de l'autre, se confond avec le plaisir : chose communicante et chose communiquée ne peuvent plus être distinguées tandis que les paroles sont absentes des moments les plus intenses de l'amour. La suspension du langage en cet instant fait partie de l'expérience humaine la plus banale, mais elle constitue une énigme pour les linguistes.

Cette énigme est entourée de tels tabous que les productions langagières accompagnant l'acte sexuel, sont difficiles à collecter en vue de former un document d'étude. Précisons pour le lecteur que, même si elles reflètent la réalité, les oeuvres pornographiques ne sont d'aucun secours pour la science. Le son y est toujours post synchronisé et la mise en scène préparée. Dans le meilleur des cas il s'agit de simulations.

Présentation du corpus

Le "corpus" que nous présentons est composé d'enregistrements audio réalisés par des participants volontaires qui ne sont pas des professionnels de l'érotisme. Onze couples hétérosexuels francophones ont ainsi apporté leur contribution grâce à dix-neuf séquences enregistrées.

Si chacun livre son "style" au même titre que sa voix, la stéréotypie des documents ne surprendra pas. Le lecteur ne s'attendra pas, ici, à l'étude du discours amoureux, au sens où on l'entend d'ordinaire, et qui précède normalement la rencontre corporelle. Cet échange verbal (étudié ailleurs, voir [parade amoureuse](#)), s'estompe jusqu'à disparaître au moment de l'étreinte.

Ainsi les phénomènes que nous allons rapporter sont-ils concomitants de "l'acte de génération" à l'exclusion des paroles et gestes préliminaires qui ont pu le précéder. Nous les situerons donc au deuxième moment d'un scénario qui en compterait trois.

* Le **premier** est celui qui négocie une "sortie de la parole", moment où l'intimité verbale conduit au contact corporel : parade amoureuse faite de paroles galantes ou d'un vulgaire baratin, rituel succinct pour les couples établis, mais dont le dévoilement est refusé dans tous les cas.

* Le **troisième** temps, la jouissance étant acquise, serait celui du recouvrement de la parole.

* **Entre ces deux temps** se situent les manifestations dont nous tentons une certaine étude. C'est le moment de l'échange physique engagé, où les rythmes respiratoires se modifient, où l'orgasme se profile. C'est aussi l'instant du *lâcher prise* où l'on repère une baisse des phénomènes verbaux au profit de "*manifestations vocales involontaires*".

Les manifestations vocales et verbales observées

Les manifestations observées se sont avérées plus fréquentes et diverses chez les sujets du sexe féminin. Les hommes s'en tiennent quasiment toujours aux simples halètements.

Nous trouvons dans tous les enregistrements :

- des silences, dont la place est prépondérante ;
- des signes audibles d'accélération respiratoire ;
- des souffles vocaux (l'expiration laryngo-trachéale vocalisée) ;
- des gémissements faibles et couinements ("petits cris aigus" selon Larousse) ;
- des interjections plus ou moins fortes ("oh" "ah" clairement articulés) ;
- des cris et hurlements (hors unités lexicales) ;
- des "oui" (qui ne sont pas des réponses mais fonctionnent comme des interjections).

Tous ces phénomènes connaissent, d'un participant à l'autre - mais aussi chez la même personne - des variations de durée, de répétition, de liens (productions séparées par des silences ou liées), d'intensité (volume, phénomènes de crescendo / decrescendo) et de tonalité (aigu / grave). Ils sont fréquemment combinés entre eux. Ainsi, un gémissement peut devenir un hurlement avant de se transformer en souffle sonore...

Plus rarement, et toujours accompagnés des phénomènes précédents, nous relevons :

- des "non" (fonctionnant comme des "oui" et leur étant parfois combinés) ;
- une gamme peu variée de locutions incitatives ("vas-y", "encore", "continue", etc.) ;
- des commentaires du ressenti ("je jouis", "c'est bon", etc.) ;
- des locutions ou des mots "grossiers".

Les "non" et les paroles d'incitation sont exclusivement féminines. Les mots "grossiers" et commentaires du ressenti sont mixtes. Enfin, nous avons noté chez un sujet féminin des appels incantatoires caricaturaux : "*mon dieu*" et "*maman*".

Les unités de la langue (mots parlés) tels les commentaires, les locutions incitatives, les incantations, sont rares si on les compare aux unités purement vocales qui sont constantes (cris, gémissements non articulés). Elles ne représentent que 3 % du corpus total, avec une variation de 0 à 7 % selon les participants. Un sujet féminin a pu être interrogé à leur propos. La personne précisa qu'elle ne savait pas ce qu'elle disait dans ces moments. A l'audition de la bande sonore, elle dit ne

pas se reconnaître.

Répartition des manifestations pendant l'acte

La notion de "*sortie de la parole*" appelle quelques précisions. Sous cette expression nous entendons la suspension de tout discours articulé chez tous les participants, quels que soient les profils.

Globalement, l'analyse des enregistrements montre une répartition régulière des productions vocales et verbales :

* **Un premier temps** signe cette sortie de parole ; les phénomènes vocaux (non articulés) prennent de l'ampleur et représentent la quasi-totalité des émissions sonores.

* **Un second temps**, qui correspond à une accélération de l'activité corporelle, voit ces phénomènes s'accroître et être accompagnés des « oui » dont nous avons dit qu'ils ne constituaient pas des réponses à des échanges verbaux. Là prennent place les paroles d'encouragements exprimées par certaines femmes. Le crescendo accentue les halètements ainsi que les cris. D'éventuels commentaires du ressenti et mots grossiers jouent de concert avec les brèves paroles incitatives, parfois indicatives, mais *à l'exclusion de tout dialogue* entre les partenaires. On ne s'étonnera que les productions sonores soient largement dépendantes du rythme respiratoire propre à l'action coïtale.

* **Un troisième temps** précède l'orgasme. Il voit disparaître, de nouveau, tout signe linguistique au profit des halètements et de manifestations purement vocales.

La résolution par une phase d'inactivité sexuelle et de silence constitue une sorte de distanciation avant le retour d'une énonciation "ordinaire".

L'étude a montré la récurrence de la répartition que nous venons d'exposer et que nous pouvons résumer en :

- **activité de langage,**
- **sortie de la parole,**
- **émissions sonores non verbales,**
- **occurrence d'unités du code,**
- **phénomènes purement vocaux (hors unités du code),**
- **silence et inactivité physique,**
- **retour à la parole.**

Statuts des différentes productions

La particularité première de ces productions concerne la **prédominance de l'aspect vocal sur l'aspect verbal** : les expressions uniquement vocales, c'est-à-dire ne correspondant pas à des unités lexicales de la langue, constituent une large majorité du corpus.

Les trois temps du deuxième moment rendent compte d'une sortie de la parole par paliers. D'abord, le souffle, qui traduit l'énergie de la voix, s'intensifie et devient audible ; ensuite, il continue son crescendo entrecoupé de mots au statut particulier jusqu'à céder la place à des cris non articulés.

L'occultation du mode verbal se remarque jusque dans les unités significatives du code qui apparaissent "*désémantisées*" (=privées de leur sens). Le "non", par exemple, n'apparaît pas en réponse à une question et peut souvent être échangé avec un "oui". Le "oui" apparaît en concurrence avec des interjections dépourvues de signification en langue ("ah" et "oh"). Il n'est pas une réponse à une question verbale. Les incitations, les commentaires du ressenti, les mots grossiers sont souvent exprimés comme des exclamations.

Une expressivité vocale

L'effacement de l'aspect verbal ne doit pas laisser omettre que la substance vocale possède son expressivité propre. Nous sommes donc confrontés à un pouvoir d'expression qui prend le pas sur le verbal et manifeste un émoi corporel. C'est donc du corps qu'il s'agit, et de ses transports qui trouvent une transposition dans le souffle laryngo-trachéal devenu voix. Dans le même temps, si les séquences centrales sont encadrées de phases qui laissent une place à quelques énoncés, nous constatons la totale éviction de ceux-ci aux moments les plus actifs de l'interaction physique.

Cris, gémissements, silences, halètements, signes sans référents, comme réduits à des enveloppes sonores... on serait tenté de parler ici de phénomènes infra verbaux ne renvoyant qu'à la matière vocale qui a vocation de porter les mots mais n'en est pas. Dans les faits, cette matière s'avère être bien plus encore, et c'est elle qui porte, depuis la chair, le message de son émoi.

D'autres phénomènes d'éviction linguistique

Des exemples pris dans la vie courante vont nous autoriser à élargir le champ de notre étude hors de la sphère sexuelle et de le rapprocher d'autres phénomènes d'éviction linguistique. Ainsi certaines inhibitions, telles que décrites ci-dessus, se

retrouvent peu différentes dans d'autres contextes de nos vies bien éloignés de l'érotisme : les points communs apparaissent au travers d'expressions qui se passent du code de la langue et soulignent le corps qui la sous-tend.

Chacun a fait cette expérience de perdre les mots lorsqu'une sensation intense semble ne pas pouvoir être exprimée avec des paroles. Cela est à distinguer des circonstances où l'on n'ose parler en raison des conventions sociales ou par crainte du jugement de l'autre. Restent alors le silence, des sons sans signification, et des mots vidés de leur sens.

Des productions langagières impossibles...

“Je tremblais mortellement effrayé. Je ne pus que balbutier : “Qu’avez-vous ?”. Il me regarda sans parler ; quelque chose à lui aussi lui ôta la parole [...] Mon âme brûlait de lui dire un mot de consolation, mais ma lèvre tremblante ne m’obéissait pas”, Stefan Zweig, *La confusion des sentiments*.

Ou encore : *“La peur. L’inquiétude. L’angoisse. Des sensations que l’enfant ne connaissait pas. Il ouvrit la bouche pour crier : — Papa ! Mais aucun son ne sortit de sa gorge”*, Cizia Zykë, *“Amigo”* dans *Histoires de fous*.

Mais aussi dans la vie amoureuse : *“... Il sentait, à travers sa manche, la chaleur de son épaule, et il ne trouvait rien à lui dire, absolument rien, ayant l'esprit paralysé par le désir impérieux de la saisir dans ses bras...”* Guy de Maupassant, *Bel-ami*.

L'étudiant de Zweig et son professeur, l'enfant effrayé, l'amoureux de Maupassant n'ont pu énoncer une parole attendue. Le silence se fait, alors qu'il y aurait à dire, à partager sa douleur, son angoisse ou son bonheur. Que se passe-t-il ? Un événement générateur d'une émotion si puissante qu'elle ne peut trouver sa place, au moins pour un temps, dans un discours sensé. S'agit-il d'une douleur morale ? C'est bien le corps qui est en question, un corps qui n'est pas simple chair mais lieu où se croisent les pulsions, avec les émotions qu'elles suscitent. Si d'ordinaire le langage et son système sont suffisants pour habiller tout cela, restent ces cas cruciaux, où aucun signe ni discours ne peuvent accueillir ce qui est ressenti et que notre appareil émotionnel reçoit de plein fouet.

Ces silences-là sont contraints, ils ne sont ni volontaires ni consentis ; loin de vouloir dissimuler sa pensée le sujet ne peut rien énoncer. Rester sans voix n'est pas la même chose que taire. Cela peut durer quelques années après un événement traumatisant ou érotique. Souvent aussi cela peut ne pas durer : après le silence ou le cri, le mot peut apparaître, la sensation originelle ayant décliné suffisamment pour être transformée par l'acte linguistique.

...et de celles qui échappent : râles et cris

Immédiatement, ou passé un moment de rétention absolue, le cri apparaît fréquemment comme une réponse motrice à quelque excitation. Entendons que ce cri est bien une manifestation qui échappe à la volonté du sujet.

Ainsi : "...Dès qu'elle aperçut Renardet, elle se mit à hurler : " Ma p'tite, oùs qu'est ma p'tite ? " tellement affolée qu'elle ne regardait point par terre. Elle la vit tout à coup, s'arrêta net, joignit les mains et leva ses deux bras en poussant une clameur aiguë et déchirante, une clameur de bête mutilée." Guy de Maupassant, La petite Roque.

"Oh ! dis ! tu veux bien que je te branle ? J'ai envie de te faire jouir... Embrasse-moi... oui, oui, branle-moi aussi, mon Alice... Ha !... ha !... ha !... ", Pierre Louÿs, Douze douzains de dialogues.

Saynète. Le bricoleur rate son coup de marteau qui rencontre son index. Douleur. Les voisins entendent des mots qui n'ont rien de bienséant.

Ces exemples conduisent à distinguer deux manifestations proches du cri :

- le **geste phonique**, hors du code de la langue ;
- le **cri verbal** exprimé sous la forme d'un signe linguistique crié, le plus souvent un juron.

Le geste phonique, jaillissement vocal motivé par une effervescence somatique et par l'émoi qu'elle engendre. On fera une place au râle considéré comme une intense expiration distincte du cri, alors que le hurlement n'échappe pas à l'anathème et la culpabilité.

Des "mots sans signification" surgissent aussi à l'occasion d'une vive surprise. Ils sont bien évidemment autres que dans l'interaction sexuelle, mais ont en commun une perte de la signification du signe, ressortissant à l'expression corporelle pure.

Silences contraints, manifestations purement vocales et unités du lexique désémantisées constituent ainsi des expressions émotives infra verbales, phénomènes à la conjonction du psychologique et du somatique, reposant sur ce que l'on a appelé la "matière vocale".

Ceci étant, deux phénomènes complexes s'enchaînent qui confèrent son caractère si particulier à l'inhibition linguistique, au centre de notre étude :

- * Le premier est l'altération du rapport sémiotique,
- * le second, qui sera examiné plus loin, est la confrontation à l'univers préverbal.

L'altération du rapport sémiotique

Par rapprochement avec certaines productions de l'enfant on peut rapporter à ce phénomène la perte de signification : le signifié n'est plus lié au signifiant par un rapport interne à la langue. Dès lors, la production ne peut plus être considérée comme un signe linguistique dont la définition repose, depuis **Saussure**, sur cette dualité.

Le phénomène de dissociation doit être apprécié très différemment dans le cas de l'acte sexuel et dans le cas d'un événement non érotique.

**** Dans ce dernier cas le réflexe corporel paraît plus rapide que le processus de la pensée.** Du fait de l'immédiate réaction, la connexion, entre le ressenti corporel et le réel, n'est pas médiatisée par le langage. Dans la majorité des cas elle ne tarde pas à l'être, non sans avoir laissé, un temps, le corps dans la plainte ou la sidération.

**** Pour ce qui est de l'acte sexuel, le processus paraît autre et nécessite un certain développement.**

On sait que dans la rencontre corporelle l'un et l'autre partenaires se motivent par des conduites d'appel, qui par le regard, les gestes et les mots, les caresses physiques et verbales, sont déjà du plaisir. Ainsi le scénario amoureux tend-il à se réaliser dans un champ de communication active et consciente dont les fondements sont extérieurs au langage et existeraient sans lui. Si la rencontre de la personne de l'autre nécessite l'usage de la parole, celle-ci tend à s'effacer tandis que la proximité érotique et l'échange de volupté viennent occuper le rang privilégié.

Dès lors, les actes qui appellent et signifient le plaisir, peuvent être tenus pour des actes de communication, mais d'une **communication confondue avec le plaisir lui-même** qui ne se satisfait d'aucun substitut symbolique.

La raison de l'inhibition linguistique paraît résider dans ce fait précis que l'invite au plaisir, par le geste et la parole, est en même temps déjà le plaisir. Les actes de communication donc sont aussi générateurs de la jouissance. Autrement dit, et cela équivaut à une confusion signifiant / signifié, ***la substance communiquée et la substance communicante sont confondues en une seule et même réalité*** tandis que les actes communicatifs porteurs de la jouissance se substituent aux signes linguistiques. ***Ils désactivent ainsi la transformation d'une expérience réelle en réalité langagière.***

A la différence des événements de la vie courante, tels que rapportés plus haut, c'est ici **par la compétition des systèmes communicatifs** qu'est abolie l'émergence d'un

sens. Du même coup il advient, que, le temps de l'acte, sont supprimés tous les symboles et signes qui sont les instruments de la pensée.

Des zones d'inhibition de la langue

Observant les modes expressifs qui apparaissent lors de certaines stimulations corporelles, nous voyons se placer au centre de notre étude une sortie de la parole correspondant à une inhibition de l'énonciation laissant néanmoins disponible un degré élevé de vigilance mentale.

Ces expressions de substitution à la parole ont des liens de parenté entre elles et leurs natures ont des aspects communs. Certains contextes en sont quasiment systématiquement les déclencheurs. Dès lors, nous avons affaire avec un système stable et non avec une langue dégradée ou mal maîtrisée. Ce système, nous proposons de le nommer "zone d'inhibition de la langue" (ZIL).

Ces ZIL ont des modalités d'expression autonomes. Actives dans les premiers mois de la vie, elles perdurent chez l'être linguistique et se manifestent quand, par surprise (émoi inopiné, émotion intense) ou par destination (relation sexuelle) une communication corporelle se substitue à une communication verbale.

D'essence phonique plutôt que signifiante, elles mettent en avant la voix et la suprématie des phénomènes vocaux : le silence en est la rétention (et "rien ne peut sortir"), les râles et les cris en sont la manifestation brute, quant aux mots employés au-delà ou en deçà de leurs significations ils sont avant tout des substances phoniques.

Est-ce à dire que le cri du bricoleur maladroit, les vocalises amoureuses sont comparables en tout point ? Evidemment non. De plus le phénomène inhibiteur qui survient chez l'être déjà doté de la parole, **prive l'adulte de langage**, mettant en avant ce problème capital qu'une sortie de la parole, confronte à une condition hors langage et, par conséquent, **hors la loi**, ce qui est la situation initiale de l'enfant.

Les choses se compliquent donc en raison, précisément, de la cohabitation des zones d'inhibition avec le système de la langue. Les ZIL offrent alors le refuge et les moyens d'expression au refoulé, dans une intimité avec la production vocale dépourvue – ne serait-ce que pour instant – de signification en langue.

Le face à face avec le non symbolisé.

Ce processus est loin d'être innocent. Avant d'en examiner les conséquences, considérons les deux causes possibles à cet effet d'inhibition :

A) - La première autorise à relier la défaillance du verbe à une émotion banale, telle que provoquée par un quelconque traumatisme physique ou psychique, élément causal habituel : *les grandes émotions sont muettes.*

B) - La deuxième emprunte un processus tout différent : avec la sexualité la réaction inhibitrice tire son origine d'une *compétition entre communication par le corps et communication par la parole.* Une autre éventualité se dessine alors où l'on va voir que si l'emprise émotionnelle n'est pas régulièrement au premier plan, elle demeure sous-jacente. Cela est corroboré par certains faits cliniques, par le mythe, les religions (la faute originelle) et surtout par la prévention pudique ordinaire qui conduit les couples à soustraire l'acte à toute intrusion visuelle ou verbale.

Ceci nous amène à formuler l'hypothèse que dans la rencontre sexuelle, ce n'est pas l'émotion qui coupe la parole mais, par simple inversion causale, l'inhibition de la langue qui serait génératrice d'un flux émotionnel patent ou latent.

Le processus se déroulerait alors en deux temps :

- la **compétition des ordres de communication** met en suspens le langage (désactivation de la "chaîne signifiante") ;
- cette suspension est potentiellement chargée d'un risque de "confiscation symbolique" qui ne va pas sans conséquences en provoquant **la réactivation de l'univers pré linguistique.**

La désactivation de la chaîne signifiante...

La rencontre sexuelle doit donc ici s'envisager sur plusieurs plans qui se rejoignent dans l'ordre de la communication.

Prélude à l'accouplement, la suggestion érotique par le verbe ou par le geste, vise nécessairement un être linguistique, mais interpelle aussi, en lui, l'être sexué désirant. Un rituel bien établi - la parade amoureuse - s'adresse à sa réceptivité sexuelle. Il assigne la personne à son être corporel et donc à s'engager dans une communication non linguistique. Ceci la conduit à laisser s'inscrire dans "*son corps tous les signifiés interdits (que la langue) avait pour fonction de refouler*".

Par l'interpellation sexuelle, **la chaîne signifiante se voit désactivée.** On peut donc dire que la compétition entre acte de parole et acte corporel renvoie inéluctablement le sujet désirant vers un univers pré linguistique.

C'est ici que se noue un processus essentiel de la sexualité humaine : le dérobement des facultés de langage contient, avons nous dit plus haut, toutes les

conditions d'une mise hors-la-loi (la faute originelle).

La singularité de la rencontre corporelle réside en ce fait précis qu'elle induit cette "désactivation" de la "chaîne signifiante" dans laquelle le sujet est normalement représenté. Avec cette suspension temporaire des compétences linguistiques, c'est de **l'intérieur que la loi fait brutalement défaut**, dans la mesure où la langue elle-même est le lieu de l'interdit, la forme absolue de la Loi.

Et la réactivation de l'univers pré linguistique

Bien plus que la matérialité d'un acte physique, **la suspension du symbolique requise pour l'accès à l'émoi** corporel et au plaisir, renvoie l'être à quelque reviviscence nécessairement pré linguistique par laquelle nous rejoignons les manifestations préverbaux de l'enfant évoquées dans les lignes précédentes. L'individu ne peut éluder alors le face à face avec quelque "*masse informe de libido incestueuse*". Par cette désactivation de la langue, la porte est ouverte aux résurgences libidinales archaïques, préverbaux, préoedipiennes. Par ce biais une charge honteuse et culpabilisante, fait irruption, qui appartient bien moins au commerce sexuel de l'adulte qu'à **la contiguïté incestueuse resurgie de son enfance lointaine**.

Mais quels que soient les avatars de la communication sexuelle qui dans un couple stable évolue avec le temps et en intensité émotionnelle, leur force culpabilisante latente ne résisterait jamais si la capacité linguistique n'était affectée. Cette force n'existe d'ailleurs qu'en conséquence de la sortie de la parole et de son corollaire, la confiscation du symbolique dont nous avons parlé.

Ceci permet de considérer autrement les mots désémantisés dont on a noté l'occurrence dans certaines phases de l'acte sexuel, voire l'éventualité de manifestations vocales anormalement "**sur-sémantisées**" par simple ritualisation protectrice. Celles-ci seraient donc "pseudo vocales" et vaudraient, pour du verbal. On peut considérer leur présence, sinon comme anormale, du moins comme parasite et les tenir pour **des instruments de résistance au lâcher prise**. En effet l'opinion commune, comme l'expérience de certaines thérapies sexuelles, montre que ces expressions sont d'autant plus abondantes et véhémentes que le sujet - en général féminin - est loin de sa jouissance et en difficulté pour y parvenir. C'est le cas dans la classique "hystérie" des personnes frigides. Mais cela n'appelle pas toujours et nécessairement des manifestations spectaculaires, la résistance au lâcher prise peut être silencieuse et purement idéique, handicapant notablement le profit voluptueux.

Remarquons que, côté masculin, mais sur un mode muet, la question se pose à propos des éjaculations précoces. Pour partie ce trouble ne serait-il pas lié au besoin d'abrégé autant que possible le temps du face à face avec une libido

incestueuse ?

Si donc l'éjaculation prématurée peut apparaître comme une conduite d'esquive, on peut considérer, côté féminin, les intrusions verbales ou pseudo vocales comme un **voile verbal ou un rituel préventif, ou, a minima, un comportement d'atténuation de la "confiscation symbolique"** génératrice potentielle d'une **terreur préoedipienne**, rançon du lâcher prise érotique.

Conclusion : culpabilisation et péché originel

Leur plaisir acquis dans une sortie de la parole, les partenaires n'auront pas échappé à cette vacance de signifiants qui est une condition de la jouissance amoureuse. De ce vide linguistique, de cette incursion hors symbole et donc hors la loi, les effets ne sont jamais innocents. Il serait faux de croire que l'effet culpabilisant est réservé aux personnes victimes d'agressions ou de leur propre pudibonderie.

Si nul ne se perçoit coupable de l'amour consenti, la faute subsiste, consubstantielle au plaisir du sexe. Dès l'instant où l'humain en appelle au corps et à la personne de l'autre l'accomplissement ne peut esquiver un antagonisme qui ouvre nécessairement sur une zone d'inhibition de la langue et donc sur un espace non symbolisé. Quel humain peut-il conjoindre dans l'instant ces deux nécessités que sont parler et jouir ? Tout entier dans la conviction qu'il défiait la Mort, ce patient en crise psychotique ne s'y trompait pas, qui affirmait vouloir atteindre l'extrême de lui-même en "continuant de parler pendant l'orgasme". Et l'on pourra convenir que, sous l'angle des religions, le pouvoir de rachat qui légalise cette faute, n'appartient pas à la créature mais au seul Créateur.

La culpabilisation sexuelle, diverse dans ses manifestations, est sans rapport direct avec les conditions, heureuses ou dramatiques, qui entourent un l'événement. Nous avons évoqué les comportements vocaux ou sub-verbaux préventifs qui, chez certaines personnalités, conduisent à l'esquive de l'orgasme causant leur frigidité. Le phénomène est plus ou moins accentué selon les milieux culturels, en particulier occidentaux, résolument rebelles à toute initiation sexuelle effective et efficace. Ce qui nous amène à réfléchir sur l'opportunité, sinon la nécessité, du récit biblique des origines où l'on voit se structurer les rapports de l'être, au cosmos et au social certes, mais aussi et d'abord les rapports à soi-même. Ainsi, en terme de "péché originel" un problème, que l'humain n'a pas pouvoir de légaliser, rencontre sa thérapeutique par le seul procédé applicable qui est sa dramatisation par anticipation à tout débat intérieur.

On ne sera pas surpris que, plus que le mystère des origines, le thème du péché originel a marqué notre culture.



la Genèse d'après Jean Effel

[*Retour à l'Index*](#)

Site créé le 02 août-1997. - Dr J. Morenon, 8 rue des tanneurs, F-04500 [RIEZ](#)

Emplacement du Fichier :
<http://jean.morenon.fr/PDF/actecri.pdf>

